

N° 5 Naissance

Du dix huitième jour du mois de mars l'an mil neuf cent quatre à huit heures du matin, Acte de naissance d'un enfant qui nous a été présenté et qui a été reconnu être du sexe masculin né à Yusuf département de Constantine le jour d'hier à une heure de soir

Fils de Cachia antoine âgé de vingt neuf ans propriétaire de Commerçant et de Farris Maria âgée de vingt trois ans son épouse domiciliés à Yusuf

Lequel enfant a reçu le prénom de albert Georges Michel sur les réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant

en présence de : premier témoin Cassard Gaïtan âgé de quarante quatre ans garde champêtre et de : second témoin Segura Antoine âgé de vingt huit ans commerçant domicilié à Yusuf de ce requis, après lecture à eux faite témoin

Le présent acte fait double en leur présence et après constatation faite suivant la loi, par Nous Depralans Firmin adjoint spécial remplissant les fonctions d'Officier de l'Etat-Civil. avons signé avec eux

Cachia antoine

G. Cassard A Segura

Depralans Firmin
OFFICIER DE L'ETAT-CIVIL

Cachia

albert Georges Michel